



OBJECTIFS GENERAUX D U CYCLE

Le Technicien Géomètre - Topographe intervient en extérieur sur site et aussi en bureau d'étude. Il utilise un matériel de haute technicité et des instruments de mesure (appareils robotisés, positionnement par satellite, logiciels dédiés au calcul et DAO, ...) et participe à la prise de décision.

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- Comprendre un dossier technique et juridique, analyser les dispositions relevant des domaines du foncier, de l'urbanisme, du paysage et de l'aménagement dans leurs aspects réglementaires et techniques.
- Production des documents dans les différents domaines de la topographie, du foncier, de l'urbanisme, du paysage et de l'aménagement.
- Traiter des données numériques préexistantes
- Réaliser des mesures topographiques et leur contrôle sur site.
- Exploiter les mesures de terrain

PERSONNES CONCERNÉES ET PRE REQUIS

En 3 ans : après la classe de 3^e

En 2 ans : après un CAP (de famille ou spécialité en cohérence avec le Bac Pro) ou encore après une 2^e générale et technologique.

DURÉE

Formation sur 2 ans : 10 stages d'une semaine par année de formation + 70h d'enseignement à distance

EFFECTIF

10 alternants en pratique, 14 dans les enseignements théoriques.

ANIMATION

Formateurs spécialisés confirmés.

CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques :
 - Aménagement des parcours de formation
 - Centre de ressources et d'Appui à la formation
- Moyens pédagogiques :
 - Station robotisée, Instrument de GNSS, lunettes, laser,...
 - Mesure de précision ; BIM
 - Salle informatique équipée

DISPOSITIF D'EVALUATION

Bac Pro ; Diplôme niveau 4.
Validation par épreuves ponctuelles

CONTENU GENERAL DU CYCLE

Topographie (300 h)

- Analyser les caractéristiques de la commande
- Localiser et identifier les réseaux auprès des services gestionnaires
- Effectuer les démarches réglementaires
- Préparer l'intervention (le matériel topographique ; calculs préparatoires ; transfert des données dans l'instrument)
- Lever (reconnaître le terrain ; Mettre en œuvre le matériel et les dispositions de sécurité ; croquis de terrain ; les mesures)
- Implantation
- Traitement des données (transfert et sauvegarde des mesures collectées ; traitement numérique ; exploitation des données préexistantes ; contrôle de l'homogénéité et la précision ; traitement graphique des données)

Foncier , Urbanisme, Droit (250 h)

- Préparation d'opération (caractéristiques de la commande ; recherche des éléments d'instruction de dossier ; démarches administratives)
- Reconnaissance de limites (éléments de possession, les limites, procès-verbal)
- Division parcellaire
- Techniques immobilières relatives à la copropriété
- Production de documents administratifs
- Conception des opérations d'aménagement
- COVADIS

Interventions spécifiques (150 h)

- Géomatique (Numériser des documents ; Assembler et géo-référencer ; Alimenter / Extraire des informations ou une base de données et/ou un Système d'Information Géographique) (SIG)
- Imagerie numérique et photogrammétrie terrestre
- A I P R

ENSEIGNEMENTS GENERAUX, INFORMATIQUE (200 h)

- Français, Histoire/Géographie
- Mathématiques Appliquées / Sciences physiques
- Anglais
- EPS
- SST
- Economie Gestion
- Art

Poursuite et insertion Professionnelle

- Enseignement Supérieur, principalement en BTS :
Topographe, Travaux Publics, Economie de la Construction

- Insertion professionnelle :
cabinets de géomètres experts, les sociétés de topographie, les bureaux d'étude techniques ; les services techniques des collectivités, les entreprises du bâtiment et des travaux publics ; les entreprises gestionnaires de réseaux ; télécommunications ; Environnement (parcs naturels, agences de l'eau) ; fonction publique territoriale ; le cadastre.



Module complémentaire possible :

Formation DRONE dans le cadre d'optimisation de la gestion de stocks en carrières.